

Tape Art

Pauline Fillioux

1. Exclusion de responsabilité

2. Le ruban adhésif

Caractéristiques

Recommandations de conservation (Température, humidité et lumière)

3. Contact

1. Exclusion de responsabilité

Le matériau utilisé par Pauline Fillioux pour réaliser ses œuvres est produit par des sociétés extérieures à des fins industrielles. L'artiste ne peut donc être tenue responsable en cas d'éventuels défauts du matériel et/ou de sa durée de vie.

L'artiste Pauline Fillioux garantit sélectionner le matériel le plus approprié et de manière responsable.

Pour assurer une conservation optimale des œuvres, merci de lire plus bas les caractéristiques du ruban d'emballage utilisé ainsi que les recommandations de l'artiste citées dans l'article 2.1.

2. Le ruban adhésif

Le ruban adhésif qu'utilise Pauline Fillioux est un ruban d'emballage brun de la marque Scotch® du fabricant 3M.

En fonction de la production, la couleur du ruban adhésif peut légèrement varier mais toutes les caractéristiques restent similaires.

Caractéristiques

Revêtement du ruban adhésif : Polypropylène hotmelt

Revêtement : Caoutchouc synthétique

Sans solvant

Épaisseur : 48 microns

Couleur : Brun

Taille : 50m x 50mm



Recommandations de conservation

Le tape art est en général plutôt résistant comparé à d'autres œuvres d'art, mais il a aussi ses points faibles.

- Température & humidité

Une fois appliqué, le ruban adhésif résiste bien à des températures « normales ».

Pour une conservation optimale, il faut conserver l'œuvre d'art dans un lieu propre et sec, entre 4 et 25°C et à humidité relative comprise entre 40 et 50%.

Exposé à des températures supérieures à 40°C, le ruban adhésif peut se déformer temporairement. Si l'exposition est durable, les dommages peuvent être permanents. Assurez-vous que l'œuvre est à bonne distance des lampes chauffantes, de la lumière du soleil, et qu'il est bien protégé de températures élevées.

Exposition à la lumière

Pour garantir une longévité maximale, Pauline Fillioux recommande de ne pas exposer ses œuvres directement à la lumière du soleil. Comme toutes autres couleurs, le marron finira par se décolorer. L'éclairage LED ou autre source de lumière artificielle est une très bonne alternative qui ne modifiera pas la température ambiante de la salle d'exposition.

Pour limiter les dommages causés par la lumière naturelle, l'artiste protège son œuvre avec une couche de vernis résistant aux UV.

Un encadrement avec un verre ou plexiglas résistant aux UV peut encore augmenter la protection, même si celui-ci n'est pas obligatoire.

3. Contact

En cas de questions, remarques ou si vous avez besoin de conseils, merci de prendre contact avec Pauline Fillioux par email pauline@paulinefillioux.com



©Pauline Fillioux 2013
A République un matin d'été
Ruban d'emballage sur papier
150x100 cm